



Arras, le 5 décembre 2017

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Élection municipale complémentaire dans la commune de DOURIEZ (arrondissement de Montreuil-sur-Mer)**

Les électeurs de la commune de DOURIEZ sont convoqués le dimanche 4 février 2018, et en cas de second tour le dimanche 11 février 2018, en vue d'élire cinq conseillers municipaux.

Les déclarations de candidature seront reçues à la sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer (Bureau de la Réglementation, des Libertés et de la Sécurité Publiques) du jeudi 11 janvier 2018 au jeudi 18 janvier 2018, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.